

Méthodologie d'un mémoire de recherche

pour un Mastère de recherche

Jalel BERREBEH

(octobre 2013)

Le 4ème semestre d'un mastère de recherche est consacré à la réalisation d'un travail de recherche portant sur un sujet théorique, la préparation et la soutenance d'un mémoire.

Le mémoire de recherche permet à l'étudiant de démontrer qu'il a acquis les capacités techniques, intellectuelles et théoriques enseignées au cours de sa formation. Un mémoire est un travail combinant les apports des différentes disciplines de la formation suivie et les références théoriques pertinentes. Il doit aboutir à des analyses, et des conclusions théoriques qui permettront au jury d'apprécier l'aptitude d'analyse de l'étudiant sur un sujet précis.

LES CONDITIONS DE FONDS D'UN MEMOIRE DE RECHERCHE

1. Les étapes de la recherche

1ère étape : LA QUESTION DE DEPART

Formuler la question de départ en veillant à respecter :

- Les qualités de clarté
- Les qualités de faisabilité
- Les qualités de pertinence

2ème étape : L'EXPLORATION

Les lectures :

- Sélectionner les textes
- Lire avec méthode
- Résumer
- Comparer :
 - Les textes entre eux
 - Les textes et les entretiens

Les entretiens exploratoires :

- Se préparer à l'entretien
- Rencontrer les experts, témoins et autres personnes concernées
- Adopter une attitude d'écoute et d'ouverture

- Décoder les discours

3ème étape : LA PROBLEMATIQUE

- Faire le point des lectures et des entretiens
- Se donner un cadre théorique
- Expliciter la problématique retenue

4ème étape : LA CONSTRUCTION

- Construire les hypothèses et le modèle en précisant :
 - Les relations entre les concepts
 - Les relations entre les hypothèses
- Construire les concepts en précisant :
 - Les dimensions
 - Les indicateurs

5ème étape : L'OBSERVATION

- Délimiter les champs d'observation
- Concevoir l'instrument d'observation
- Tester l'instrument d'observation
- Procéder à la collecte des informations

6ème étape : L'ANALYSE DES INFORMATIONS

- Décrire et préparer les données pour l'analyse
- Mesurer les relations entre les variables
- Comparer les résultats attendus et les résultats observés
- Rechercher la signification des écarts

7ème étape : LA CONCLUSION

- Rappeler la démarche
- Présenter les résultats en mettant en évidence :
 - Les nouvelles connaissances
 - Les conséquences pratiques

2.Le sujet de recherche : sujet doit être d'actualité, intéressant, et faisable

Les critères de choix d'un sujet peuvent être :

- **Un sujet original et d'actualité**
- **Un sujet qui vous intéresse, qui intéresse les enseignants**
- **Un sujet présentant une forte faisabilité sur le plan temporel et sur le plan de la collecte et du traitement des données et des articles de recherche**

Le choix du sujet est la première étape fondamentale du travail de mémoire. Sa détermination dépend de plusieurs choses :

- centre d'intérêt de l'auteur
- lectures antérieures
- objectifs professionnels
- discussion avec les enseignants
- discussion avec des étudiants ayant déjà rédigé un mémoire

Une fois le champ de recherche délimité, il faut encore se poser un certain nombre de questions avant de se lancer dans ce travail.

- **Ce sujet correspond-il à un besoin ?**
- **Existe-t-il une littérature suffisante ? (Les sources doivent être accessibles et traitables)**
- **Les méthodes de recherche requises sont-elles adaptées à mes capacités ? (La méthode utilisée doit être maîtrisable)**
- **Peut-il être traité dans un délai raisonnable ?**
- **Quels sont les résultats espérés ?**
- **Avec qui le réaliser ?**

Il est donc essentiel de ne pas se précipiter sur un thème jugé intéressant avant d'en avoir évalué les possibilités de réalisation et avant de l'avoir localisé dans une problématique générale. Il convient pour cela de se documenter, de demander conseil à des personnes compétentes. Une fois le sujet choisi, il faut être capable de le préciser en formulant **une QUESTION CENTRALE UNIQUE** résumant toute la problématique du travail ! Il faut être précis. Eviter les sujets vagues. La formulation de la question de recherche est une étape décisive.

Les critères de choix d'un sujet peuvent être :

- **Un sujet original et d'actualité**
- **Un sujet qui vous intéresse, qui intéresse les enseignants et les autres chercheurs**
- **Un sujet présentant une forte faisabilité sur le plan temporel et sur le plan de la collecte et du traitement des données et des articles de recherche**

Donc les caractéristiques d'un bon sujet sont:

- **Intérêt personnel**
- **Exigence académique**
- **Objectif théorique**

3. La problématique

Un problème de recherche est l'écart qui existe entre ce que nous savons et ce que nous voudrions savoir à propos d'un phénomène donné. Tout problème de recherche appartient à une problématique particulière. Une problématique de recherche est l'exposé de l'ensemble des concepts, des théories, des questions, des méthodes, des hypothèses et des références qui contribuent à clarifier et à développer un problème de recherche. On précise l'orientation que l'on adopte dans l'approche d'un problème de recherche en formulant une question spécifique à laquelle la recherche tentera de répondre.

Problème

Toute bonne recherche vise à répondre à une question précise. S'il y a besoin de faire une recherche, c'est qu'il y a un problème dans notre compréhension des choses. Un problème est une difficulté ou un manque de connaissances qui a trouvé une formulation appropriée à l'intérieur d'un champ de recherche, à l'aide des concepts, des théories et des méthodes d'investigation qui lui sont propres. Bref, un problème de recherche est un manque de connaissances prêt à être traité scientifiquement.

Le problème peut être de différentes natures, il peut s'agir :

- d'un *problème pratique*,
- d'un *problème empirique*, c'est-à-dire d'un manque de connaissance des faits qu'une observation ou une expérimentation peut permettre de résoudre
- d'un *problème conceptuel*, donc d'un problème concernant la définition adéquate d'un terme ou sa signification exacte

- d'un *problème théorique*, c'est-à-dire qui concerne l'explication d'un phénomène ou l'évaluation d'une théorie

Les composantes d'une problématique

Les éléments qui composent une problématique complète sont les suivants.

1. Le thème. C'est l'énoncé du sujet de la recherche, ce dont nous allons parler, la zone de connaissance que nous allons explorer. Par exemple: l'aliénation.

2. Le problème. Un problème de recherche est une interrogation sur un objet donné dont l'exploration est à la portée d'un chercheur, compte tenu de ses ressources et de l'état actuel de la théorie. Un problème de recherche doit pouvoir être traité de manière scientifique. Il se concrétise et se précise par une question de recherche. Par exemple,

3. Les théories et les concepts. Il s'agit des théories qui s'appliquent aux divers aspects d'un problème de recherche. On entend généralement par là les théories constituées qui traitent d'une question dans une discipline donnée. Toute théorie repose sur un assemblage cohérent de concepts qui sont propres au domaine. Nous devons montrer notre connaissance de divers aspects du problème, mais aussi notre décision de ne nous attaquer qu'à un aspect très précis. On appelle quelquefois «état de la question» la recension des théories, des concepts et des recherches antérieures à la nôtre qui traitent de notre problème de recherche ou de problèmes connexes:

4. La question. Il s'agit d'une concrétisation du problème. Ici, il faut prendre soin de formuler clairement et précisément notre question puisque c'est à celle-ci que nous tenterons de répondre. Généralement, un problème de recherche peut donner lieu à de multiples questions de recherche; une recherche bien construite n'aborde directement qu'une seule question à la fois;

5. L'hypothèse. C'est la réponse présumée à la question posée. L'hypothèse est nécessairement issue d'une réflexion approfondie sur les divers éléments de la problématique. Sa fonction est double: organiser la recherche autour d'un but précis (vérifier la validité de l'hypothèse) et organiser la rédaction (tous les éléments du texte doivent avoir une utilité quelconque vis-à-vis de l'hypothèse).

6. La méthode. Dans l'énoncé de la problématique, on doit indiquer comment on procédera pour accomplir les opérations qu'implique la recherche et tester l'hypothèse: critique des théories existantes, analyse de la documentation, sondage, entrevues, etc.

7. Les références. Il ne faut pas multiplier les références inutilement, ni omettre de références importantes. Un ensemble de références équilibré comporte des ouvrages généraux, des ouvrages particuliers, des monographies et des articles de périodiques ayant directement servi à l'un ou l'autre aspect de la recherche.

Éviter les embûches

Une problématique comprend plusieurs problèmes de recherche. Chacun de ces problèmes peut donner lieu à de nombreuses questions de recherche. Les néophytes ont tendance à vouloir résoudre plusieurs problèmes à la fois, ce qui est impossible — en posant des questions imprécises, ou encore à essayer de solutionner des problèmes très vastes et très complexes. Cela est dû à deux causes concomitantes: la découverte de l'intérêt du problème et une mauvaise connaissance de la problématique. Bref, les débutants n'arrivent pas à être assez précis. Voici quelques conseils pour surmonter ces difficultés.

- Faites une étude minutieuse et approfondie des recherches qui ont porté sur ce type de problème, avant d'énoncer votre problème de recherche.
- Énoncez le problème de la manière la plus précise possible, en utilisant des termes susceptibles de délimiter l'objet d'étude: période de temps précise, population bien délimitée, aspect étudié bien défini.
- Assurez-vous que l'énoncé du problème soit assez clair pour qu'on puisse comprendre ce dont il est question à la première lecture; faites un test avec vos amis!
- Assurez-vous aussi que l'ampleur du problème auquel vous voulez vous attaquer n'est pas démesurée. Le projet doit être faisable avec les ressources que vous avez, dans le temps qui est disponible.
- Choisissez un sujet pertinent, c'est-à-dire qui contribue à l'avancement de vos connaissances au cours de vos études, et à l'avancement des connaissances en général.

4. Les objectifs d'un mémoire de recherche

Dans le mémoire de recherche, l'étudiant doit donner à voir la mise en œuvre d'un raisonnement, expliciter et, le cas échéant, critiquer les choix méthodologiques.

La **démarche de production d'un mémoire** est **un véritable travail de recherche**, qui, rappelons-le, peut être abordé de deux façons :

- ✓ **Une approche hypothético-déductive**, la plus fréquente, qui consiste à valider des hypothèses par l'observation.
- ✓ **Une approche inductive** qui part de l'observation pour émettre ou préciser des hypothèses (exemples de méthode inductive : les techniques de sondage).

Définir une problématique permet donc d'apporter une réelle valeur ajoutée à une production écrite.

La réussite du mémoire (et de sa soutenance) implique une méthodologie dont voici les principaux points :

- **Organiser le travail**

- **Définir une problématique comme cadre de réflexion et fil conducteur du mémoire et S'assurer de la cohérence entre titre, problématique et plan. La démarche problématique : d'un questionnement général à un cas d'espèce.**

Formuler une problématique s'inscrit dans une méthode de réflexion et d'argumentation et permet de relever bien des défis intellectuels. La problématique, c'est le fil conducteur de l'argumentation qui permet d'induire chez le correcteur (ou l'auditeur), le sentiment d'une logique argumentative convaincante dans un champ de réflexion déterminé et clairement délimité.

5.Le choix méthodologique

Les éléments de choix méthodologique, les grandes lignes :

- **délimiter le Champ de Recherche** (Ex. la gestion de la PME, le chômage)
- **définir l'Objet de la Recherche**, c'est à dire ce que l'on se propose d'étudier à l'intérieur du Champ de Recherche (Ex. la stratégie d'exportation des PME, la fixation des prix agricoles,)
- **poser une Question de Recherche** (ce à quoi l'étudiant va s'efforcer de répondre) ou une Hypothèse de Recherche (ce que l'étudiant va s'efforcer de valider) : la stratégie d'alliance est-elle bien adaptée au développement international de la PME ? parmi les différentes méthodes de fixation des prix dans l'agriculture, quelles sont celles qui semblent les plus efficaces ?
- sans opposer une méthode à une autre, tant il est vrai qu'une recherche peut parfaitement aller d'une démarche inductive à une approche déductive (et réciproquement), la formulation de la recherche déterminera, pour une part, la- ou les- méthode utilisée dans le mémoire

Afin de justifier le choix méthodologique, nous allons dans un premier temps, présenter les deux orientations méthodologiques de base qui s'offrent au chercheur en sciences économiques et de gestion : la méthode inductive et la méthode déductive.

La méthode inductive : en principe la méthode la plus scientifique, la plus réaliste, puis qu'elle part des faits pour arriver à l'idée qui constitue l'hypothèse. De cette confrontation avec les phénomènes, avec la réalité naît les hypothèses.

- l'hypothèse peut être induite, intuitivement. Au lieu d'être une conclusion d'un raisonnement logique, nourri de faits nombreux et solidement argumenté, l'hypothèse naît ici d'une idée qui surgit de la confrontation et de l'examen d'éléments peu nombreux mais jugés particulièrement significatifs et éclairants pour le chercheur. Elle est le fruit d'une "illumination intérieure" pour le chercheur.

- L'hypothèse peut aussi être induite rationnellement. Cette démarche consiste à explorer longuement les faits observés et à construire rationnellement une hypothèse en tenant compte du maximum d'informations, dans un souci d'étroite fidélité à la réalité.

- L'hypothèse peut également être induite suivant la méthode Serendipity. Il s'agit de la formulation d'une hypothèse qui naît de la constatation d'un fait isolé, inattendu aberrant (statistiquement), qui est inexplicable par les hypothèses que l'on avait pu retenir précédemment ou au regard des théories établies. Cette démarche comporte une référence théorique car, si l'hypothèse naît bien des faits, leur signification tient à leur confrontation avec les hypothèses ou les théories qu'ils démentent.

Autrement dit, la démarche inductive constitue une base importante du processus de recherche surtout lorsqu'on est dans un domaine neuf. Avec la démarche inductive, on part d'observations limitées, et à partir de ces observations, on inférera des hypothèses et des théories.

La méthode déductive : le chercheur va puiser dans des idées préexistantes : l'hypothèse est déduite d'idées précédemment formulées.

- **L'hypothèse peut être déduite d'une théorie déjà formulée** : on considère alors que le phénomène étudié un cas particulier que l'on peut rattacher à une théorie plus générale et l'on recherche dans cette théorie générale les éléments explicatifs.

- **L'hypothèse peut être déduite de travaux antérieurs**. On établit alors l'hypothèse à partir d'hypothèses utilisées par d'autres chercheurs qui, dans des cas du même genre, se sont révélées plus ou moins fécondes. A la limite, on peut, dans cette perspective, établir une grille d'hypothèses déjà utilisées pour un type de phénomène donné que l'on essaiera successivement d'appliquer au phénomène sur lequel on travaille. La description de cette méthode souligne l'intérêt que présente le chercheur pour la connaissance de travaux déjà publiés relatifs à l'objet de sa recherche.

- **L'hypothèse peut également être déduite par analogie**. Par exemple, pour construire une hypothèse relative à des phénomènes sociaux, on rapproche ceux-ci de phénomènes d'une autre nature (ex: la biologie) et on s'inspire des idées formulées à propos de ceux-ci.

Autrement dit, la construction du modèle hypothético-déductif part d'un postulat comme modèle d'interprétation du phénomène étudié. Ce modèle génère, par un simple travail logique, des hypothèses, des concepts et des indicateurs auxquels il faudra chercher des correspondants dans le réel.

La méthode déductive consistant à déduire des hypothèses de théorie et/ou travaux existants peut s'appliquer à notre objet de recherche dans la mesure où les écrits sur le sujet sont nombreux.

Le choix de cette méthode hypothético-déductive semble judicieux pour répondre à une question de départ du type : quels sont les facteurs permettant de déterminer les effets économiques du déséquilibre régional de la ?

En effet, la méthode déductive consistant à déduire des hypothèses de théorie et/ou travaux existants peut s'appliquer à notre objet de recherche dans la mesure où les écrits sur le sujet sont nombreux.

6.Choix d'un plan

Cohérence entre problématique-Plan-Titre du sujet

Il est important de réaliser une cohérence – entre problématique, plan et libellé du sujet – se jauge spontanément à partir du sommaire ou de la table des matières ; celle-ci doit donc mettre en évidence un plan plus ou moins détaillé de développement d'idées-forces et d'idées-clés. Les idées-forces sont des propositions de contenu et correspondent aux titres des différentes parties. Les idées-clés correspondent en général, à des paragraphes : ce sont les arguments, des exemples, des éléments de théorie, etc.

Le point-clé est sans nul doute la cohérence entre un libellé du titre « accrocheur », une problématique clairement explicitée, un plan adapté pour tenter d'y répondre et des idées pertinentes pour l'argumentation. On a donc cette combinaison Titre – problématique – plan.

L'efficacité d'une problématique est autant liée à l'enchaînement des idées qu'à leur contenu. Plan et problématique sont les deux conditions d'une bonne valeur ajoutée rédactionnelle.

- ✓ **Ne confondez pas annonce du plan et formulation de la problématique. En effet, la même problématique peut être approchée selon des plans bien différents, ce qui augmente, d'ailleurs, le degré de liberté de l'étudiant.**
- ✓ **Les titres des parties et des sous-parties seront exprimées sous forme d'idées-forces, tandis que les idées-clés seront les principaux arguments développés, le tout permettant de produire un plan détaillé puis un texte homogène.**

Le plan du mémoire : Attention pas de plan type

C'est sur la base de la problématique que le plan devra être élaboré pour la rédaction de ce mémoire. Ce plan démontre une capacité de l'étudiant à organiser sa pensée et sa démonstration. Il doit aider le lecteur par sa cohérence à comprendre les conclusions auxquelles vous parvenez et le profit pédagogique tiré de ce stage. Le plan doit être équilibré, s'il ne l'est pas, c'est en général qu'il est mal articulé.

Le mémoire de recherche peut s'organiser selon un plan type qui bien entendu peut être modifié en fonction du stage, **et selon les indications de votre encadreur** au cours de sa mise en place.

A titre indicatif, le plan d'un mémoire de stage peut avoir la forme suivante :

Chapitre 1. Position et cadre théorique du problème

Chapitre 2. Une revue de la littérature théorique et empirique sur le sujet

2.1. revue de littérature théorique

2.2. revue de littérature empirique

Chapitre 3. Vérification empirique

3.1. le modèle et les données

3.2. traitement des données

3.3. principaux résultats

En conclusion, les enseignements de cette étude au niveau académique, les limites et les perspectives.

7. Le plan de travail

Il s'agit d'organiser la période consacrée à la production de ce mémoire. Il faut ordonner les actions pour surmonter la contrainte temps.

La maîtrise et la gestion du temps est l'un des aspects fondamentaux de la réussite d'un mémoire de stage. Il s'agit de planifier les étapes nécessaires.

Les étapes de l'élaboration d'un mémoire de stage sont principalement :

- **Le choix du sujet**
- **La formulation de la problématique**
- **Le recueil des données**
- **Mixer théorie et pratique**
- **La rédaction et la finition**
- **La préparation de la soutenance**

Les étapes d'un travail de recherche :

Étapes	Prévu		Réalisé	
	Date début	Date fin	Date début	Date fin
Définition du thème et du sujet				
Recherche documentaire, collecte de l'information				
Temps de lecture des documents collectés				
Définition des objectifs du travail, de la problématique ou des questions de recherche				
Définition du plan du mémoire				
Validation par l'encadreur				
Collecte des données, enquêtes de terrain				
Traitement des données collectées				
Interprétation des résultats				
Rédaction - chapitre 1 - chapitre 2 etc. - conclusion - introduction - résumé - bibliographie - annexes - table des matières etc.				
Vérification et mise à jour de la documentation collectée				
Relecture par vous-même				
Relecture et vérification de la forme (par un tiers)				
Validation par l'encadreur				
Tirage du document				
Vérification de chaque exemplaire				
Envoi ou dépôt des exemplaires du mémoire				
Préparation de la soutenance orale				

D'après *Le mémoire de master*, Michel KALIKA, Dunod, 2005

8.La revue de la littérature (recenser les écrits et les travaux pertinents, où en est la réflexion sur le sujet)

La revue de littérature se base principalement sur les publications des revues scientifiques, spécialisées et répertoriées.

Où en est la réflexion sur le sujet ? Quels sont les apports de chaque chercheur ? Quelles sont les controverses majeures sur le sujet ? Quelles furent les principales idées et concepts formulés ?

On commence par les ouvrages de référence, puis les ouvrages et les revues spécialisés.

Les autres sources sont :

- Les documents internes, la presse professionnelle, les mémoires ou rapports de stage antérieurs (attention à ne pas réutiliser les mémoires d'autres étudiants)
- Le Web (sites Internet, blogs)
- Les bases de données en bibliothèque, et principalement les ouvrages
- La documentation de l'entreprise
- Les sites des institutions internationales et nationales

Exemple de site web pour la consultation des revues scientifiques :

- <http://www.sciencedirect.com>
- <http://publications.worldbank.org/online>
- <http://publications.imf.org/online>
- <http://publications.pnud.org/online>
- <http://oxfordjournals.org>
- etc

Les objectifs d'une revue de la littérature :

- **Fournir de l'information de fond sur votre sujet à partir des recherches antérieures** (Nourrir votre sujet, prouver que votre sujet est intéressant)
- Montrer que vous connaissez la recherche faite sur votre sujet (Position d'expert sur le sujet, bonne évaluation)
- Evaluer l'étendue et la profondeur de la recherche en ce qui concerne votre sujet (Cadre conceptuel rigoureux, capacités de synthèse, ne pas se perdre dans le sujet)
- **Identifier des questions ou aspects de votre sujet** qui exigent plus de recherche (Intérêt du sujet, j'apporte quelque chose à ce thème)

9.La vérification empirique

Il s'agit de la phase critique de toute recherche, celle de l'utilisation des données et des sources collectées et rassemblées pour procéder à la vérification de l'hypothèse. Elle implique :

- un classement des données ;
- une hiérarchisation par ordre d'importance

Cette partie nécessite la maîtrise de quelques logiciels : **Eviews, SPSS, Stata** etc

La vérification empirique permet de vérifier les hypothèses émises au départ.

La démarche méthodologique : Rédiger bien ce chapitre pour rendre facile la tâche aux autres qui liront vos travaux. Il faut mentionner :

- la source des données documentaires ;
 - méthodes de collecte et de calcul des données (qualitatives et/ou quantitatives),
 - méthode de traitement des données
- etc

LES CONDITIONS DE FORME D'UN MEMOIRE DE RECHERCHE

1. La présentation du mémoire de recherche (voir modèle standard)

Le mémoire doit comprendre les différents éléments suivants :

1) Une couverture sur laquelle doit figurer :

- Rectorat et l'établissement : FSEG Nabeul –
- la formation suivie (ex : Master de recherche en économie d'affaire) ;
- le titre du mémoire
- le nom, prénom de l'étudiant ;
- le nom de l'encadreur pédagogique
- l'année universitaire en cours ;

Attention le choix du titre du mémoire est très important, il doit être doté des qualités suivantes :

- **clarté** : éviter l'ambiguïté
- **précision** : éviter les formulations trop générales
- **exactitude** : le titre doit correspondre au contenu du mémoire

2) la page de garde

Une reprise de la couverture

3) la mention particulière :

Dans les institutions universitaires, il est d'usage d'insérer la mention suivante en italique :

« La FSEG de Nabeul n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire : ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur »

4) Une page pour la dédicace (facultatif)

C'est une mention de nature personnelle mais elle doit être sombre

5) Une page pour les remerciements

Il est d'usage de remercier l'établissement qui vous a accueilli en stage. D'autres personnes peuvent également être remerciées nommément si nécessaire.

6) Un sommaire

Sur une page il reprend les principales parties du plan sans la numérotation des pages (celle-ci sera reprise dans la table des matières en fin de rapport). On n'y insère pas non plus les références aux annexes, bibliographie, index... Seul le plan est ici présenté.

7) Une liste des abréviations

Si vous utilisez des abréviations, vous devez les lister en début d'ouvrage.

8) Une introduction

Dans cette introduction vous devez expliciter le choix du sujet. Vous devez ensuite amener **la problématique et justifier le choix de celle-ci, montrer son intérêt et enfin justifier et annoncer votre plan.**

L'introduction comporte généralement les éléments suivants :

- **Justification du choix du sujet**
- **L'importance du sujet**
- **L'actualité du sujet**
- **Les différents aspects du sujet**
- **La définition des termes et des concepts (éventuellement)**
- **La problématique**
- **(les objectifs et les hypothèses)**
- **La méthodologie adoptée**
- **Justification et annonce du plan**

9) Le corps du mémoire

Vous devez rédiger avec un plan apparent le corps de votre mémoire. Veillez à utiliser des titres courts et explicites pour vos parties. Soyez rigoureux sur cette rédaction. Nous vous conseillons de faire relire votre mémoire par une personne extérieure qui souvent relèvera des points que le rédacteur ne parvient plus à voir.

10) Notes de bas de pages

Toutes les descriptions ou constatations fondées sur des données (statistiques, opinions, études) doivent être suivies par un appel des notes de bas de pages (et non des notes de référence mises à la fin d'un chapitre ou du travail) qui mentionnent les sources de ces données (qui permettent une vérification si nécessaire).

— Forme : **Times New Roman 10 en italique** et Numérotation : continue dans le document ou recommencée au n°1 à chaque page)

— Présentation : il y a au moins deux cas de figures

- Notes d'explication : ce sont votre explication supplémentaire sur une description ou une constatation.
- Notes de référence bibliographique : vous les présentez selon la même règle de la Bibliographie décrite plus bas, sauf que vous devez indiquer les numéros de pages de l'ouvrage d'où vous avez tiré les données (statistiques ou opinions de l'auteur).

11) Une conclusion : savoir conclure

D'une manière générale, **une conclusion doit être à la fois une synthèse des idées-forces en réponse à la problématique proposée, et une ouverture sur d'autres recherches en perspective.**

Selon les cas, la conclusion doit aussi rappeler les objectifs, les résultats opérationnels obtenus et leurs implications sur l'entreprise ainsi que les prolongements possibles du travail réalisé.

Une conclusion comporte généralement :

- **Rappel de la problématique, des objectifs et de la méthodologie de travail**
- **Les principaux résultats**
- **Les implications conceptuelles et managériales**
- **Les limites**
- **Les prolongements possibles du mémoire et les perspectives de recherche**

12) Une bibliographie

La bibliographie doit être bien signée et doit les normes expliquées antérieurement. **La mise au point de la bibliographie est importante. Elle constitue une part de l'exercice scientifique car ses éléments servent de référence pour confirmer ou infirmer des idées ou des faits, ou permettent de replacer le travail dans un contexte spatial ou chronologique plus large; en outre, le lecteur peut avoir besoin de retrouver les sources précises qui ont été utilisées par l'auteur.**

- **Dans le texte : Toute référence bibliographique est seulement évoquée dans le texte, dans une parenthèse, puis développée dans la bibliographie générale à la fin du mémoire.** Dans le texte on présente ainsi : **s'il s'agit d'un auteur : NOM de l'auteur en majuscule, année de publication ; s'il s'agit de deux auteurs : les deux noms, année de publication ; s'il y a plus de deux auteurs : le nom du premier auteur puis et al., année de publication**

Exemple : (Di Méo, 2003) ou (Béguin et Pumain, 1994)

Dans le cas d'une citation : après le plus souvent, parfois avant selon la dynamique propre du texte : **NOM de l'auteur en majuscule, année de publication : n° de la page de la citation**

Exemple : (Di Méo, 2003 : 56)

- **La liste de la Références bibliographiques (Après la conclusion et avant les annexes et Par ordre alphabétique des noms des auteurs)**

Dans ce cas, vous devez ordonner la bibliographie et citer de la manière suivante :

- **Article de périodique:** NOM et Prénom ou initiale de l'auteur et année de publication entre parenthèse, Titre de l'article, *Titre de la revue* (en italique), date précise et numéro du volume (année, tome, n° de fascicule), pages de début et fin de l'article

Pirazzoli P., (1998), « Sur la vitesse des variations du niveau de la mer », *Annales de Géographie* n°600, Paris, pp. 220-232.

Williams, A. et al. (al signifie autres), Ward, (2002). Anticipation skill in a real-world task: Measurement, training, and transfer in tennis. *Journal of Experimental Psychology: Applied*, 8(4), 259-270.

Williams, A., Ward, P., Knowles, J. M., & Smeeton, N. J. (2002). Anticipation skill in a real-world task: Measurement, training, and transfer in tennis. *Journal of Experimental Psychology: Applied*, 8(4), 259-270

- **Ouvrage ou livre :** NOM (en majuscule) et Prénom ou initiale de l'auteur, Année de publication, Titre (en italique), n° de l'édition, Lieu de publication, éditeur , nombre de page (en note de bas de page il faut préciser la page ou le numéro cité).

Temprado, J.-J., Montagne, G. (2001). *Les coordinations perceptivo-motrices*. Edition Armand Colin, Paris, 413 p.

Ouvrage collectif : NOM et Prénom ou initiale du directeur suivi de la mention (dir.), Titre de l'ouvrage (en italique), Editeur, Lieu de publication, Année de publication, n° de l'édition (en note de bas de page il faut préciser la page ou le numéro cité).

Chapitre d'ouvrage:

Cadopi, M., & d'Arripe-Longueville, F. (1998). Relations entre imagerie mentale et performance sportive. In P. Fleurance (Ed.), *Entraînement mental et sport de haute performance* (pp. 165-193). Paris: INSEP.

- **Thèse ou mémoire:**

Farahat, E. (2004). *Effets de l'imagerie visuelle et kinesthésique sur la mémorisation et l'apprentissage de différents types de mouvements*. Thèse de Doctorat, Université Paul Sabatier, Toulouse.

La "sitographie ou Webographie" (concerne les sites web).

Une part grandissante des références est trouvée sur des sites web. La présentation de ces sites doit-elle aussi être rigoureuse. Les 2 informations essentielles à propos de sites sont : le

responsable (administrateur) du site, et la date de consultation compte tenu de la rapidité des changements.

Toute référence à un site ou une page doit être seulement évoquée dans le texte puis développée dans la bibliographie générale en fin de mémoire. **Il vaut mieux présenter la sitographie dans une section à part, après la bibliographie proprement dite.**

Dans le texte on présente ainsi :

- s'il s'agit de tout le site : *nom du site*, date de consultation ;
- s'il s'agit d'une page : *nom du site*, "titre de la page", date de mise en ligne. Cette dernière information n'est souvent pas disponible, indiquer alors : date, nd (où nd = no data => pas d'information – en français, on traduit parfois par "non disponible". Peu importe puisque le sigle est le même).

Exemples : - (*Cybergéo*, 27/01/2007)

- (*Le Monde Diplomatique*, "« Choc des civilisations » : compléments documentaires", sept. 04)

Si la webographie est intégrée dans la bibliographie on peut suivre la présentation suivante :

Ouvrage : Nom prénom de l'auteur ; le titre de l'ouvrage ou de l'article ; la date de mise en ligne, l'URL ou adresse de location du site et date de consultation.

Rocha Christine, « Impact de l'économie souterraine sur la croissance, le cas de la Tunisie » in *Revue Economie et gestion* (en ligne), n°21 /2013, mis en ligne le 26 juin 2013, consulté le 28 septembre 2013, URL : <http://revue.economiegestion.org/index.html>.

13) Les index, le glossaire et le lexique

Après la bibliographie et avant les annexes on peut introduire :

- **Les index** : liste des mots, sujets et noms avec indication de la page. On peut ajouter index des auteurs.
- **Le glossaire** : liste alphabétique des termes technique (en italique dans le texte du mémoire) avec définition.
- **Le lexique** : liste alphabétique des termes en langue étrangère (en italique dans le texte).

14) Les annexes

Il est possible d'insérer dans les annexes les équations et les résultats du modèle, les tableaux, les textes de loi, les imprimés, les textes d'entretien avec des membres de l'organisme d'accueil, l'enquête etc. Comme dans tout rapport universitaire, les annexes peuvent contenir bien d'autres

éléments que l'auteur estime nécessaire à produire pour conforter son analyse. **Les annexes doivent évidemment être paginées elles aussi, et doivent faire l'objet d'une « table des annexes ».**

Des annexes sont souvent utiles pour compléter le mémoire. **Elles doivent être numérotées et listées** afin de pouvoir y faire référence dans le corps du texte (ex : cf. annexe n°3). Seuls les documents utiles et pertinents doivent être annexés. Inutile d'annexer des documents facilement accessibles.

15) La liste des figures et des tableaux

Il faut toujours numéroter et indiquer dessus la source des tableaux et des figures

16) La table des matières

Celle-ci reprend l'ensemble du plan avec toutes ses sous-divisions avec la numérotation des pages pour permettre au lecteur de retrouver un titre dans le développement.

On peut adopter les numérotations suivantes :

Partie, chapitre, section, I, A, 1, a etc

Chapitre 1, 1.1..... 1.1.1..... chapitre 2, 2.1., 2.1.1, 2.1.2 etc

17) La quatrième couverture

Egalement cartonnée, elle reprend le résumé du travail et les mots clés en français, en anglais et en arabe. **Le choix des mots clés est important car ce sont eux qui permettront d'indexer votre travail dans les bases de données.**

2. Autres Indications de forme

Le mémoire de recherche sera d'un volume de 60 pages maximum. La forme de cet exercice est très importante. Il convient d'utiliser **un style clair, concis et précis.**

Attention aux fautes d'orthographe et de syntaxe est nécessaire car ils figurent parmi les critères posés pour la notation du tuteur universitaire. Nous vous conseillons de faire des phrases courtes, le style sera plus léger, percutant et efficace. **Il est conseillé de faire appel à une tierce personne pour l'orthographe.**

Mise en page générale

- Type de papier : A4, 80 grammes, blanc
- **Marge en haut : 1,5 cm et Marge en bas : 2 cm**
- **Marge à gauche et à droite 2,5 (+reliure : 1 cm)**

— **Interligne : 1,5**

— **Police du texte : Times New Roman 12 pour le corps du sujet**

— **Police des titres / sous-titres : identique du texte, mais en caractère gras ou gras souligné, selon la position dans le plan**

— **Numéro de page : à droite, en haut ou en bas**

_ entête et pieds de page : on peut rappeler en tête le nom et le titre

- Aérer votre présentation sans toutefois essayer de gagner de la place pour combler un nombre de pages insuffisant. A l'inverse, un texte trop dense est désagréable à la lecture.
- **Chaque nouveau chapitre commence sur une nouvelle page.**
- Vous devez présenter votre texte en **mode « justifier »** de manière à avoir des marges uniformes à droite et à gauche (ne pas utiliser aligné à droite ou aligné à gauche).
- **Numéroter les pages, les graphiques et les tableaux.**
- Vous pouvez insérer des schémas ou des photographies si cela est utile, notamment en annexes, mais il ne faut pas en abuser.

3. Dépôt d'un mémoire de recherche

Le mémoire de recherche ne doit pas dépasser les 60 pages (hors les annexes).

Le candidat doit déposer 6 copies avec un CD pour chaque copie

Date de dépôt du mémoire de recherche

La date de dépôt du mémoire de stage est le 30 juin¹.

Quelques conseils pratiques et erreurs à éviter

- Un mémoire de fin d'études doit revêtir un caractère scientifique en ce sens qu'il doit reposer sur des fondements théoriques et une méthodologie rigoureuse.

¹ La date de dépôt exceptionnel est le 30 septembre. Toutefois une prorogation exceptionnelle (cas de force majeure) de 6 mois non renouvelables est accordée (date de dépôt 30 mars année N+1):

- pour les étudiants qui n'ont pas soutenu avec succès le mémoire de recherche (4ème semestre)
- pour les étudiants qui n'ont pas réalisé leurs mémoires de recherche dans les délais
-

- Une des premières choses à faire est de savoir à quel public vous allez vous adresser. Il faut donc être clair, précis et concis. Eviter les longues phrases complexes, les formules creuses, les fioritures et les annexes inutiles. Ne pas surcharger le texte avec de longues citations. Pas d'état d'âme ou de jugements de valeur.
- Attention, tout ce qui a été écrit doit pouvoir être expliqué par l'auteur. Eviter donc de reprendre des formules toutes faites prises de la bibliographie sans en avoir cerner/compris tous les fondements.
- Tous les avis doivent être soigneusement justifiés.
- Le mémoire de fin d'études est un travail d'initiation à la recherche qui nécessite un apport personnel. Vous êtes donc amené à réaliser un travail de conception et non une simple compilation. Ce travail doit vous permettre d'acquérir un sens critique et un esprit de synthèse.
- Attention à l'orthographe, Faites également relire votre document par une tierce personne, la correction sera d'autant plus objective.
- Veiller à la concordance des temps au sein du mémoire
- Mettre des **transitions entre les différentes parties** du document. Ces parties doivent s'enchaîner de manière naturelle pour le lecteur.
- Tout schéma/figure doit être accompagné d'une légende avec référence.
- « **je** », « **nous** », « **on** » ? A quelle personne écrit-on son mémoire ? Il faut que le mémoire soit le plus impersonnel possible. Le recours à la première personne du singulier (« **je** ») peut paraître prétentieux. L'utilisation de la première personne du pluriel (« **nous** »), généralement attribuée aux rois et aristocrates. Le « **on** », impersonnel et vague, donne souvent une impression d'imprécision. Il faut donc, **dans la manière du possible, éviter** le « **je** », le « **nous** » et le « **on** » ! Que faire alors ? En fait, il est conseillé de chercher le véritable sujet du verbe et d'y recourir. Exemple : Eviter « Nous avons fixé la vitesse de course à 12 km/h... » et dire plutôt « La vitesse de course a été fixée à 12 km/h... »

4.La soutenance

La soutenance orale est un exercice en soit et reçoit une note elle aussi. Vous devez donc la préparer avec le plus grand sérieux. **La date de la soutenance commence juste après la session de contrôle en mois de juin et se termine le 15 juillet.**

La soutenance est publique et le jury doit être composé de 3 membres: le Président, un rapporteur et l'encadreur.

Pour être validé, l'étudiant doit obtenir au moins la mention passable, Autrement il sera dans l'obligation de redéposer un autre mémoire qui fera l'objet d'une nouvelle soutenance. Les notes du mémoire de fin d'études donnent lieu aux mentions suivantes:

Passable : entre 10 et 12/20 (non inclut 12/20)

Assez bien : $12/20 \leq \text{note} < 14/20$

Bien : $14/20 \leq \text{note} < 16/20$

Très Bien : $\text{note} \geq 16/20$

Les critères d'évaluation

- La forme
- La problématique
- La maîtrise des concepts mobilisés
- L'articulation des idées et le plan
- La qualité et la citation des sources
- La capacité de synthèse (introduction, conclusion) et d'ouverture
- La maîtrise des techniques de calcul et d'analyse

La soutenance n'est pas une reprise du document. Il faut un esprit de synthèse de la problématique, de la revue de littérature, de la méthodologie et des résultats. Ne cherchez pas à tout dire et à faire entrer au forceps dans votre oral tout ce que vous avez fait. Un exercice universitaire est par essence frustrant car vous devez sélectionner les informations en ne conservant que les plus importantes. **Il est inutile de répéter ce qui est déjà dans le mémoire, qui a été lu par les membres du jury.**

Votre présentation orale doit durer entre 10' et 15' (à déterminer avec le directeur au préalable). Elle est suivie d'une discussion avec les membres du jury.

Les conseils à propos de la soutenance

- **Respecter le temps imparti**, donc:
 - Privilégier la qualité à la quantité!
 - Savoir exactement ce qu'on va dire
 - S'entraîner et minuter la présentation.
- **Présenter l'essentiel**, en montrant que le travail répond aux attentes, donc:
 - la présentation n'est pas une redite du rapport

- C'est une sélection organisée pour souligner la démarche
- Soigner la forme pour faire passer le message de façon agréable et claire: (Texte, Transitions)
- La **tenue vestimentaire** (apporter un soin particulier à votre tenue)
- **Comportement pendant la soutenance** (ton sérieux, écouter avec attention les remarques des membres du jury et prendre notes, éviter de pleurnicher, d'être agressif,

Support visuel. : Le [diaporama](#) (ou autre support) aide l'auditeur à suivre et comprendre votre discours.

- Lisible et sobre:
 - Choix des couleurs: vérifier que c'est lisible une fois projeté!
 - Police de caractère
- Concis et non-redondant avec votre discours:
 - inutile de dire exactement ce que l'auditeur peut lire!
 - 15 minutes: max 20 diapos!

Quelques définitions...

Champ de recherche : cadre général de la recherche ; ex : une entreprise, une organisation, un secteur...ou, plus précisément, l'industrie automobile, un marché, un réseau. Toutes les disciplines ou presque peuvent s'intéresser à un champ de recherche.

Objet de recherche : définit ce qui est étudié à l'intérieur du champ de recherche. Ex : champ de recherche : les véhicules industriels objet de recherche : la politique de fixation des prix des véhicules industriels

Sujet de recherche : les acteurs qui interviennent dans le champ et l'objet de la recherche (dans l'exemple précédent, le management, les clients, la concurrence, les fournisseurs...)

Epistémologie : caractéristiques d'un processus de recherche ; étude critique de la production de connaissances

Paradigme : théorie, modèle, ensemble de convictions, repères, qui ne sauraient être séparés des exemples ou applications qu'il suggère

Positivisme/Constructivisme : les deux grandes approches possibles caractérisant une démarche épistémologique

Positivisme : théorie suivant laquelle il existe une réalité objective du monde observé (toute doctrine qui se réclame de la seule connaissance des faits). La validation des hypothèses utilise souvent des méthodes quantitatives (A.Comte)

Constructivisme : théorie suivant laquelle la réalité est pour une part construite ; il y a interaction entre l'observateur et l'observé (la neutralité du chercheur est un mythe) ; utilise souvent des méthodes qualitatives (Piaget)

L'épistémologie d'une recherche mobilise différents modes de renseignements : les principaux sont le raisonnement déductif et inductif

Raisonnement inductif : observations de l'objet, puis formulation d'hypothèses servant à prédire de nouvelles situations. Opération qui consiste à remonter par raisonnement ou intuition des faits à la loi

Raisonnement déductif (ou hypothético-déductif): énonciation formalisée d'un certains nombre de postulats qui sont expérimentalement mises à l'épreuve. Affirmation d'une hypothèse puis collecte de données destinées à valider peu ou prou l'hypothèse. (On peut utiliser également un raisonnement abductif qui consiste à formuler des conjectures à partir d'observations, puis à les tester et les discuter)

Ontologie : doctrine ou théorie de l'Être. Peut être considéré comme partie de la métaphysique (Descartes, Sartre : l'Être et le néant)